



Premier ministre

*Service communication*

Hôtel de Matignon, le 26 juin 2016

**Communiqué de presse de Manuel VALLS, Premier ministre, suite à la consultation locale des électeurs de Loire-Atlantique sur le projet de transfert de l'aéroport de Nantes Atlantique sur la commune de Notre-Dame-des-Landes**

**Le Premier ministre salue le choix des électeurs**

Les électeurs de Loire-Atlantique viennent de se prononcer clairement, à 55 % en faveur du transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique sur le site de Notre-Dame-des-Landes.

Manuel VALLS salue le taux exceptionnel de participation de 51%, validant l'intérêt de cette consultation voulue par le Président de la République et mise en œuvre par le gouvernement. Elle constitue une innovation démocratique qui a permis d'associer les citoyens de Loire-Atlantique à cette décision importante.

La démocratie a parlé. Elle a validé le projet de transfert d'aéroport déclaré d'utilité publique en 2008 (2 pistes), tranchant définitivement le débat sur l'opportunité de ce transfert. Le Premier ministre se félicite de ce choix qu'il a toujours défendu avec les élus du territoire.

Le Gouvernement fera appliquer le verdict des urnes. Les travaux préparatoires à la réalisation du nouvel aéroport s'engageront dès l'automne prochain, dans le plein respect des réglementations nationale et européenne.

Ce nouvel aéroport est une chance pour ce territoire et ses habitants. Il conciliera développement économique et protection de l'environnement et des populations.

Les personnes qui occupent illégalement le site du nouvel aéroport devront partir d'ici le début des travaux. L'autorité de l'Etat et les lois de la République s'appliqueront à Notre-Dame-des-Landes comme partout ailleurs dans le pays.

Contacts : 01 42 75 50/78/79 – 01 42 75 80 15

[communication@pm.gouv.fr](mailto:communication@pm.gouv.fr)